

Paris, le - 3 JUIL. 1998

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cellule de Coordination

691341

Monsieur le Député,

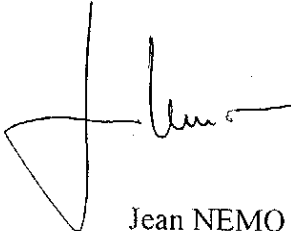
Par lettre du 18 juin dernier, vous m'avez demandé de vous communiquer le contrat liant l'équipage de l'avion présidentiel abattu le 6 avril 1994 à Kigali ainsi que toutes autres pièces disponibles sur cette question.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier 13 (faisant donc suite aux 12 que je vous ai antérieurement communiqués) qui traite :

- du contrat SATIF/Ministère de la Coopération
- des éléments connus des contrats de travail entre la société qui les employait et les membres de l'équipage
- du traitement du dossier de réclamation introduit par la SATIF en vue d'indemnisation des ayant droits des victimes.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Député de la Manche
Rapporteur de la mission Rwanda
Assemblée Nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP



Jean NEMO